FÉDÉRATION DES FINANCES Oise

Déclaration liminaire

CHS-CT du 3 novembre 2015

- Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail -

Madame la Présidente,

FO FINANCES Oise dénonce les incessantes diminutions des moyens de fonctionnement dévolus à notre direction, car rien ne les justifie . La dématérialisation à outrance que vous prônez se heurte ainsi à des insuffisances matérielles qui mettent en péril notre travail et génèrent stress, angoisse et démotivation. Il en va ainsi des doubles écrans aux résolutions et tailles différentes, de l'espace de sauvegarde misérable dévolu à la direction (250 Go), ou des nouveaux mopieurs qui nous mettent les nerfs en pelote.

FO FINANCES Oise condamne les 2689 nouvelles suppressions d'emplois annoncées pour 2016,soit plus de 40 000 emplois en 15 ans. Quel tribut va devoir payer la DDFiP de l'Oise dans ce rite sacrificiel insoutenable ? Dans ces conditions dramatiques, comment ferez-vous pour améliorer les conditions de travail des personnels qui restent, avec les mêmes missions à accomplir ?

Ces nouvelles attaques vont encore détériorer la situation personnelle de nombreux agents. C'est malheureusement ce qu'attestent, une fois de plus, les rapports annuels des Médecins de Prévention, des Inspecteurs Santé Sécurité au Travail (ISST) et des Ergonomes quant à l'importance de la souffrance au travail à tous les niveaux de la hiérarchie.

L'Oise fait partie des 10 départements qui sont encore dépourvus de Médecins de Prévention. La convention avec Medisis a néanmoins permis d'identifier des situations à la limite de l'épuisement professionnel. Les dernières conclusions présentées par nos médecins en juin font état d'une *"charge de travail trop importante"* et *"d'outils informatiques mal adaptés"*.

Pour prévenir les Risques Psycho Sociaux et la souffrance au travail, ***FO FINANCES Oise*** demande :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et de la sape des moyens,
- des conditions de travail dignes (dans des locaux correctement nettoyés),
- des moyens accrus pour nos acteurs de prévention et pour notre CHSCT,
- l'entretien des bâtiments (plomberie, électricité, chauffage, ventilation),
- la mise à jour urgente des Dossiers Techniques Amiante,
- un accompagnement des personnels en difficulté face aux évolutions informatiques,
- des règles de gestion stables, lisibles et protectrices pour les personnels, notamment en matière de première affectation et de mutation,
- de véritables études d'impact <u>en amont</u> des projets de réorganisations.